

République française

EXTRAIT DU REGISTRE

Département
HAUTE-LOIRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-ILPIZE

Nombre de conseillers :

Afférents au C.M. : 11

Qui ont pris part

A la délibération : 10+1
pouvoir

Séance du 31 Mai 2008

L'an deux mil huit, et le trente et un mai, à neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean FOSTIER, Maire.

Présents : BOUCHE Jean-Louis - CHICOUTEL Gilles - DEFAY Martine - FOSTIER Jean- HAZEBAERT Anne - OLIVAIN Joseph - PORTAL Gérard - ROLLAND Alain - ROSSITER Ginny - SERVANT Jean-François.

Excusé : Pierre HENO qui a donné pouvoir à Joseph OLIVAIN

Secrétaire de séance : Mme Ginny ROSSITER.

NOMINATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE A LA DEFENSE :

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de nommer un membre du Conseil délégué aux affaires militaires.

Après en avoir délibéré, M. Jean-François SERVANT est nommé délégué à la défense.

Le Maire.

Jean FOSTIER

